



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'YCHOUX

Séance du 20 mars 2024

Membres en exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 8

Date de la convocation :
13.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, les vingt mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS d'YCHOUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, Président du CCAS et après convocation régulièrement faite.

Présent(e)s : Mme Stéphanie ABALLONI – Mme Monique GAUTIER – Mme Ludiwine MOUNEYRES – M. Patrick BOUARD – M. Vincent CASTAGNÈDE – M. Gérard CARRÈRE – M. Vincent VILARD

Absents : Mme Marie-Madeleine CHARRIER - Mme Stéphanie KREMER - Mme Sonia LIHAN - M. Victor LOURTIES - Mme Isabelle SULPICE

Absente excusée ayant donné pouvoir :
Mme Valérie CHEVALLIER avait donné pouvoir à M. Gérard CARRÈRE

Secrétaire de séance : Mme Ludiwine MOUNEYRES

Objet de la délibération n°20230228_5 :

Subventions versées aux associations dans le cadre du Budget CCAS – Année 2024

Après examen des budgets et des demandes formulées par les associations, à l'unanimité le Conseil d'Administration du CCAS a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Secours Populaire	500 €	
Restaurant du Cœur		500 €
Croix Rouge		500 €
Banque alimentaire		500 €

Total des subventions		2 000€

Les crédits nécessaires sont prévus à l'article 65748.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme, le 21 mars 2024.

Le Secrétaire,

Ludiwine MOUNEYRES

Le Président,

Vincent CASTAGNÈDE